

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 JANVIER 2011

Procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi, 24 janvier 2011, tenue à la salle municipale de Saint-Isidore à 20 h 00.

Sont présents :

Le maire : Réal Turgeon

et les conseillers :

Roger Dion	Daniel Blais
Hélène Pelchat*	Guylaine Blais**
Éric Blanchette	Hélène Jacques

Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

CONVOCATION ET OBJET

La présente séance a été convoquée par avis de convocation conformément à la Loi. Les sujets suivants sont traités :

1. Budget 2011 ;
 - 1.1. Acquisition d'un logiciel de paies ;
2. Routes Coulombe/Kennedy - recherche en eau ;
 - 2.1. Puits de production pour eau potable ;
3. Adoption de règlement;
 - 3.1. Projet de règlement no 221-2011 relatif à la localisation des panneaux-réclames et modifiant le règlement de zonage no 160-2007 (175-2007, 181-2008, 182-2008, 202-2009, 209-2010, 212-2010 et 217-2010) ;
4. Période de questions ;
5. Clôture et levée de la séance.

1. BUDGET 2011

1.1. Acquisition d'un logiciel de paies

Le conseil maintient le statu quo relativement à l'acquisition d'un logiciel de paies.

2. ROUTES COULOMBE/KENNEDY - RECHERCHE EN EAU

2011-01-38 2.1. Puits de production pour eau potable

ATTENDU QUE par la résolution 2010-11-365, Groupe Puitbec inc. a été mandaté pour des travaux de construction de deux (2) puits de production pour l'alimentation en eau potable, secteur est de la municipalité de Saint-Isidore, incluant forages, aménagement de puits, essais de pompage et travaux connexes ;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à d'autres puits d'exploration utilisant des procédés différents ;

ATTENDU QUE Les Puits Artésiens Émilien Blais inc. a fait parvenir une offre de services pour des travaux de forage répondant au besoin de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL BLAIS, APPUYÉ PAR ÉRIC BLANCHETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil mandate Les Puits Artésiens Émilien Blais inc. à procéder, en collaboration avec Groupe Puitbec inc., Environex et d'autres fournisseurs s'il y a lieu, à des travaux de forage sur des sites supplémentaires situés dans différents secteurs identifiés sur le territoire de la municipalité de Saint-Isidore, et ce, avec un budget alloué ne dépassant pas 24 000,00 \$, taxes incluses.

QUE la présente dépense soit payée à même le fonds des activités de fonctionnement.

Adoptée

2011-01-39 Ajournement de l'assemblée à 20 h 15

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'ajourner la présente assemblée. Il est 20 h 15.

Adoptée

* Arrivée de madame Hélène Pelchat à 21 h 00.

2011-01-40 Réouverture de l'assemblée à 21 h 45

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

De procéder à la réouverture de l'assemblée. Il est 21 h 45.

Adoptée

3. ADOPTION DE RÈGLEMENT

3.1. Projet de règlement no 221-2011 relatif à la localisation des panneaux-réclames et modifiant le règlement de zonage no 160-2007 (175-2007, 181-2008, 182-2008, 202-2009, 209-2010, 212-2010 et 217-2010)

Sujet reporté.

** Départ de madame Guylaine Blais à 21 h 55.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

5. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire déclare la séance close.

2011-01-41 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS DE LEVER LA PRÉSENTE SÉANCE À 22 H 05.

Adopté ce _____ 2011.

Réal Turgeon,
Maire

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Réal Turgeon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Réal Turgeon,
Maire
